...dailles de Marinus et de Jotapianus. 1817



MARINUS

ET

JOTAPIANUS.

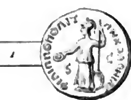
MÉDAILLES

DE

MARINUS ET DE JOTAPIANUS.

Se trouve aussi chez A. A. RENOUARD, *rue Saint-André-des-Arcs*, N°. 55.

Médailles de Marinus, de l'Empereur Philippe et de sa Famille.


1



2



3



4



5



6




7




8




9



10


MÉMOIRE

SUR

LES MÉDAILLES DE MARINUS,

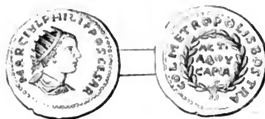
FRAPPÉES A PHILIPPOPOLIS.

PAR TÔCHON D'ANNECI,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

(ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.)

LU A L'ACADÉMIE DANS LA SÉANCE DU 14 MARS 1817.



A PARIS,

L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES BONS-ENFANTS, Nº. 34.

M. DCCC. XVII.

[illegible], Joseph François, 1772-[illegible]

MÉMOIRE

SUR LES MÉDAILLES DE MARINUS.

Lorsque des médailles présentent l'effigie d'un prince qui n'a laissé après lui que de faibles souvenirs, on ne peut se défendre de quelque hésitation sur le personnage auquel on doit les attribuer : l'analogie des noms induit souvent l'antiquaire en erreur ; souvent le secours qu'il réclame de l'histoire ne sert qu'à augmenter ses doutes. Obligé alors de recourir aux conjectures, il réunit les monuments, il les compare, il consulte les temps, les lieux, les circonstances, et la critique supplée aux faits : heureux si les conséquences qu'il en tire ne l'écartent pas du but qu'il s'est proposé d'atteindre.

Les médailles sur lesquelles nous portons dans ce moment nos recherches, appartiennent à un

prince nommé Marinus; elles ont été frappées à Philippopolis ; en voici la description :

Voy. planche n°. 2. 1. ΘΕΩ. ΜΑΡΙΝΩ. Tête nue, à droite, au-dessous de laquelle un aigle éployé (1).

R. ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑC. S. C. Rome assise, ayant dans la main gauche une haste, et tenant dans la droite un aigle sur lequel sont placées deux petites figures.

Voy. planche n°. 1. 2. Même légende et même tête.

R. ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑC. S. C. Pallas ou Rome debout, tenant de la main droite une patère, de la gauche la haste, à ses pieds un bouclier.

Ces médailles présentent deux difficultés : quel est le Marinus dont elles nous ont conservé les traits? quelle est la province à laquelle elles appartiennent ?

Zonare et Zosime sont les seuls qui disent

(1) Séguin et d'autres auteurs ont indiqué une tête chauve, ce qui n'est pas exact. Cette erreur venait sans doute du peu de conservation de la médaille qu'il a fait graver ; mais nous en avons soigneusement examiné plusieurs exemplaires, et toutes nous présentent la tête nue d'un vieillard, qui nulle part n'est chauve. La même erreur se trouve reproduite dans un ouvrage plus récent ; voilà pourquoi nous croyons utile de le faire remarquer.

quelques mots de Marinus; ils se bornent à indiquer qu'il fut revêtu de la pourpre par les soldats de la Mésie et de la Pannonie, sous le règne de Philippe, et qu'il périt bientôt après, par les mains de ceux même qui l'avaient élevé au trône. Les antiquaires, ne trouvant dans les auteurs anciens que cette mention d'un Marinus, lui ont attribué les deux médailles que nous venons de décrire; ils ont ensuite imaginé que cet usurpateur s'était fait reconnaître dans les provinces voisines, et que c'était la ville de Philippopolis de Thrace qui lui avait décerné ces médailles. Si l'on se bornait aux simples inductions que l'on peut tirer de la présence d'un tyran nommé Marinus, dans le voisinage de la Thrace, et du silence des historiens sur d'autres personnages du même nom, cette opinion acquerrait un grand degré de vraisemblance; mais ne peut-il pas avoir existé d'autres Marinus? Les écrivains, qui ne nous disent rien de tant de tyrans dont les médailles très authentiques attestent l'élévation à l'empire, doivent-ils être nos seuls guides dans ce cas? N'avons-

nous pas vu le P. Chamillart (1), donnant la description d'une médaille de l'empereur Pacatien, personnage absolument inconnu dans l'histoire, conjecturer judicieusement, d'après le style et le travail, qu'elle appartenait au temps de Philippe; et cette conjecture ne s'est-elle pas pleinement confirmée par une nouvelle médaille du même Pacatien, sur laquelle nous lisons l'année de son règne (*Romæ æternæ an. mil. et primo*), qui coïncide parfaitement avec le règne de Philippe (2) ?

Il est assez remarquable que ce soit sur un tyran de la même époque que nous ayons à fixer nos incertitudes. A défaut des historiens, nous nous servirons des moyens qui ont aidé le P. Chamillart à indiquer le temps où avait régné Pacatien.

Nous ne reconnaissons point le tyran de la

(1) Dissertation du R. P. Chamillart sur plusieurs médailles et pierres gravées de son cabinet, Paris, 1711, in-4°.

(2) M. Millin nous a donné, sur cette médaille intéressante, une Dissertation qu'il est utile de consulter. Voyez *Monuments antiques inédits*, par A. L. Millin, Paris, 1802, tom. I pag. 49.

Mésie sur les médailles qui ont pour légende : ΘΕΩ. ΜΑΡΙΝΩ. Et quoique les autorités, sur lesquelles on s'appuie pour les donner à Philippopolis de Thrace, paraissent être de quelque poids, nous nous proposons de combattre cette opinion, et nous nous empresserons de restituer à un antiquaire français le mérite d'avoir justement attribué ces médailles à la ville qui les a fait frapper.

Jac. Strada est le premier qui nous ait fait connaître des médailles de Marinus (1). Après lui, Goltzius en indique deux sur lesquelles ce tyran est désigné par les noms de P. *Carvilius*. Plusieurs antiquaires, croyant à l'existence de ces monnaies, ont continué à le nommer ainsi, sans réfléchir que Goltzius a mêlé à ses heureuses découvertes en numismatique, beaucoup de monuments apocryphes qui empêchent d'ajouter une foi aveugle à son témoignage. Quoique Marinus soit nommé *Publius Carvilius* dans tous les ouvrages numismatiques; quoique tous

(1) *Epitome thesauri antiquitatum*, Lyon, 1553, pag. 131.

les antiquaires, même ceux qui regardent ses médailles comme suspectes, s'obstinent à le désigner ainsi, nous n'avons aucune preuve qu'il ait jamais porté ces noms.

Voyez planche, N°. 1.

Un autre Strada (Octavius) publia ensuite une médaille grecque de Marinus, semblable à celle que nous avons fait graver ici.

Voyez planche, N°. 2.

On révoqua en doute l'authenticité de cette pièce (1), et Séguin, qui en possédait une autre, s'empressa de la faire graver pour donner plus de poids à celle qui avait été décrite par Oct. Strada.

L'un et l'autre se bornèrent à attribuer leur médaille à ce chef des révoltés, proclamé Auguste par ses soldats. Après Séguin, ces médailles se sont répandues dans plusieurs cabinets, sans faire naître d'autres conjectures, et

---

(1) *De vitis impp. et Cæsarum romanorum, curâ Octavii de Strada*, Francfort, 1615, in-fol., pag. 120. La légende y est erronée, et ce fut sans doute par ce motif que la médaille parut suspecte aux antiquaires. *Marinus* y est nommé *Mapinus*. Strada a cru y voir des lettres latines; la légende est toute grecque.

elles figurent partout comme nous offrant les traits de cet empereur éphémère (1).

Pour mieux éclaircir la difficulté, examinons d'abord quelle est l'autorité qui a fait frapper la médaille : il est évident que ce n'est point Marinus, puisqu'il n'y est question que de son apothéose. Il faudrait qu'un fils du tyran, héritier de sa puissance, eût pu lui décerner les honneurs divins. On sait bien que le premier usage que faisait de son autorité un prince à son avènement au trône, était de placer son effigie sur les monnaies ; mais du moment où il faut faire concourir à cet acte une ville éloignée de sa domination, la chose ne semble pas praticable, et l'on devrait commencer par établir, dans ce cas, que Marinus avait étendu son usurpation dans la province de Thrace, où était située Philippopolis, et

(1) Ce sera particulièrement sur celle qui a été publiée par Séguin que porteront toutes nos réflexions, parce que nous croyons qu'elle contribue beaucoup à éclaircir la difficulté, par l'analogie parfaite qu'elle a avec une médaille de l'empereur Philippe, comme nous le dirons plus bas. Voyez *Selecta numismata antiqua ex museo Petri Seguini*, Paris, 1684, in-4°.

que son successeur, en lui rendant les honneurs divins, a voulu consacrer le souvenir de ce prince, en plaçant son image sur la monnaie frappée en son nom. Nous avons, au contraire, la certitude qu'il fut mis à mort peu d'instants après qu'il eut été décoré de la pourpre, et nous ne connaissons aucun des siens qui ait hérité de son pouvoir. Cette hypothèse ne peut donc offrir nul degré de vraisemblance.

Nous allons citer ici le texte des historiens qui nous ont conservé quelques mots sur Marinus. Ils suffiront pour justifier nos conjectures:

Ch. 20. Les provinces de l'Orient, accablées sous le poids des impôts, et ne pouvant souffrir le commandement de Priscus, qu'on leur avait envoyé, se révoltèrent et élevèrent à la souveraine puissance Jotapianus : de leur côté, les légions de Mésie et de Pannonie élurent Marinus.

Ch. 21. Philippe, troublé de ces événements, pria le sénat, ou de venir à son aide dans les circonstances présentes, ou de le déposer si son gouvernement déplaisait. Comme personne ne prenait la parole, Decius, personnage distingué par sa naissance, sa dignité et par l'éclat de toutes les vertus, lui dit qu'il se tourmentait en vain ; que ces révoltes, ne pouvant recevoir d'appui de nulle part;

se dissiperaient facilement d'elles-mêmes. Ces conjectures, que Décius avait puisées dans son expérience des affaires, se trouvèrent vérifiées par l'événement : car on parvint, sans beaucoup de peine, à réduire Jotapianus et Marinus.

ZOSIME, liv. 1 (1).

Comme Philippe revenait à Rome après avoir terminé la guerre contre les Scythes, un certain Marinus, chef de cohortes, fut proclamé auguste dans la Mésie par les soldats. Philippe, troublé et inquiet, fit part au sénat de cette sédition et lui communiqua ses craintes. Décius fut le seul qui prît la parole pour rassurer l'empereur, en lui disant qu'il ne devait nullement s'en inquiéter, et que Marinus serait bientôt mis à mort par ses propres soldats, comme un homme incapable de régner : ce qui arriva ainsi que Décius l'avait prédit.

ZONARE, liv. 12, chap. 19 (2).

---

(1) .... Τὰ μὲν κατὰ τὴν ἑῴαν ταῖς τῶν φόρων εἰσπράξεσι, καὶ τῷ Πρίσκον ἄρχειν τῶν ἐκεῖσε καθεσταμένον ἐθνῶν ἀφόρητον ἅπασιν εἶναι, βαρυνόμενα, καὶ διὰ τοῦτα πρὸς τὸ νεωτερίζειν τραπέντα, τὸν Ἰωταπιανὸν παρήγαγον εἰς τὴν τῶν ὅλων ἀρχήν· τὰ δὲ Μυσῶν τάγματα καὶ Παιόνων, Μαρῖνον.

Συνταραχθέντος δὲ ἐπὶ τούτοις Φιλίππου, καὶ δεομένου τῆς γερουσίας, ἢ συλλαβέσθαι οἱ πρὸς τὰ καθεστῶτα, ἢ γοῦν, εἰ τῇ αὐτοῦ δυσαρεστοῖεν ἀρχῇ, ταύτης ἀφεῖναι, μηδενὸς δὲ τὸ παράπαν ἀποκρινομένου, Δέκιος καὶ γένει προέχων καὶ ἀξιώματι, προσέτι δὲ καὶ πάσαις διαπρέπων ταῖς ἀρεταῖς, μάτην ἔλεγεν αὐτὸν ἐπὶ τούτοις ἀγωνιᾷν. ῥᾷον γὰρ ἐν ἑαυτοῖς ταῦτα διαφθαρήσεσθαι, τὸ βέβαιον ἔχειν οὐδαμόθεν δυνάμενα. ἐκβάντων δὲ εἰς ἔργον, ὧν ὁ Δέκιος ἐκ τῆς τῶν πραγμάτων ἐτεκμήρατο πείρας, τοῦ Ἰωταπιανοῦ τε καὶ Μαρίνου σὺν οὐ πολλῷ πόνῳ καθαιρεθέντων ....

(ZOSIME, liv. 1, c. 20, pag. 29, édit. de Leipzig, in-8°., 1784.)

(2) Οὕτως δὲ ὁ Αὐτοκράτωρ ὁ Φίλιππος πρὸς Σκύθας ἀράμενος πόλεμον, εἰς Ῥώμην

2 *

Ces passages nous apprennent tout ce que nous savons de Marinus : nous y voyons qu'il fut élevé à l'empire par ses soldats, et bientôt après mis à mort par eux. Il est à croire que les rebelles, apprenant l'arrivée de Trajan Dèce, que l'empereur Philippe, sur l'avis de cette révolte, envoyait dans la Mésie, se hâtèrent, pour trouver grâce auprès de lui, de se débarrasser de leur idole d'un moment. Les mêmes soldats, qui avaient revêtu de la pourpre l'usurpateur Marinus, en décorèrent Trajan Dèce, croyant par-là le rendre, pour ainsi dire, leur complice, et éviter la punition de leur crime.

On a bien senti, en attribuant ces médailles à Marinus de la Mésie, que ce n'était pas lui qui les avait fait frapper ; mais on a supposé qu'aussitôt après sa mort les soldats repen-

---

ἐπανῆλθεν. Εν δὲ Μυσοῖς Μαρῖνός τις ταξιάρχης ὤν, παρὰ τῶν στρατιωτῶν βασιλεύειν ᾑρέθη. Καὶ διὰ τοῦτο ὁ Φίλιππος τεθορύβητο, καὶ τῇ Συγκλήτῳ διειλέχθη περὶ τῆς στάσεως· τῶν ἄλλων δὲ σιωπώντων, ὁ Δέκιος, μὴ δεῖν φροντίζειν, εἶπεν αὐτῷ, περὶ τοῦ Μαρίνου, ὡς παρ' αὐτῶν ἀναιρεθησομένου τῶν στρατιωτῶν, οὐκ ἀναξίου τῆς βασιλείας τυγχάνοντος. Ὃ μετ' ὀλίγον κατὰ τὴν ἐκείνου γέγονε πρόῤῥησιν.

(ZONARE, liv. 12, chap. 19, pag. 624, Paris, 1686, in-fol.)

tants lui avaient décerné ces monuments, ou que Trajan Dèce, pour se faire des partisans parmi les rebelles, l'avait mis au rang des dieux (1). On a aussi supposé, et c'est l'opinion de Vaillant, qu'elles avaient pu être frappées par ordre de Philippe lui-même, en reconnaissance des services rendus par Marinus, qui avait chassé les Scythes de la Thrace.

Voilà trois raisonnements qui ne reposent que sur des hypothèses. N'ayant pas à combattre de preuves historiques, nous nous permettrons de proposer aussi nos conjectures, et l'on jugera si elles ne suffisent pas pour détruire les allégations contraires.

En jetant un coup-d'œil sur l'histoire de ces temps, il est aisé de se convaincre que jamais Philippe n'a pu avoir la pensée de décerner les honneurs divins à un traître qui voulait s'emparer de sa puissance. Nous savons par Zonare et Zosime que lorsque Philippe apprit la révolte de Marinus, il en fut troublé, et qu'il

(1) Séguin, loc. cit.

demanda au sénat de l'aider à repousser ce rebelle. Trajan Dèce, alors sénateur, calma ses inquiétudes en lui annonçant que bientôt les mêmes soldats qui avaient élevé Marinus au trône, l'en feraient descendre. Cet avis rassura l'empereur, qui donna à Trajan Dèce le commandement des troupes de la Mésie et de la Pannonie. Comment penser que Philippe ait pu déifier l'usurpateur contre lequel il envoyait une armée? Les historiens d'ailleurs annoncent que Marinus fut massacré avant même l'arrivée de Trajan Dèce. Quels services rendus par lui depuis la nouvelle de sa rebellion jusqu'au moment de sa mort, auraient donc pu déterminer Philippe à lui décerner des médailles? Celles dont il est ici question, présentant les lettres S. C., indiquent qu'elles ont été frappées par un sénatus-consulte, et il répugne de croire que Philippe, qui venait de s'adresser au sénat pour lui demander des secours contre Marinus, ait sollicité un sénatus-consulte pour le déifier. Assez occupé du soin de défendre l'empire contre les tentatives d'un

nouveau concurrent, il songea bien plutôt à former une armée pour le faire rentrer dans le devoir. Ce n'était plus Marinus qu'il avait à craindre, mais Trajan Dèce, qui venait d'être proclamé auguste par ces mêmes troupes révoltées.

Considérons encore que Philippe était à Rome au moment de l'usurpation de Marinus; que s'il avait voulu lui dédier une médaille, il n'avait pas besoin d'avoir recours à une ville grecque. Il périt lui-même, peu de temps après, dans la lutte qu'il eut à soutenir contre Trajan Dèce. A quelle époque veut-on qu'il ait pu faire fabriquer ces monuments ?

On ne peut pas supposer que ces médailles soient l'ouvrage de Trajan Dèce. Qui croira qu'ayant quitté Rome pour punir une rébellion, il ne se soit occupé, en arrivant, qu'à la consacrer. Ce n'était pas non plus pour se rendre les rebelles favorables, puisque ce ne fut qu'à regret qu'il accepta l'empire; il fallut, dit Zonare (1), tirer l'épée contre lui pour le forcer

(1) Ὁ δὲ τὴν ἀποστολὴν παρῃτεῖτο, λέγων, μήθ' ἑαυτῷ μήτε τῷ μέλλοντι συμφέρειν

à y consentir, et il écrivit à Philippe de ne rien craindre; qu'il quitterait les marques de la dignité impériale dès qu'il serait de retour à Rome.

Ce ne sont point les soldats repentants qui ont pu décerner ces monuments à Marinus : c'eût été bien mal faire leur cour à Trajan Dèce, qu'ils venaient de proclamer empereur, que de déifier à ses yeux le chef qu'ils avaient eux-mêmes massacré. Au reste, le droit de battre monnaie n'appartenait pas à l'armée, et nous avons déjà remarqué que le S. C., qui se trouve sur le revers de la médaille, indique qu'elle a été frappée par l'autorité du sénat (1).

αὐτὸν ἐκεῖ ἀπελθεῖν. Ο δὲ Φίλιππος καὶ ἔτι ἐνέκειτο. Κἀκεῖνος καὶ ἄκων ἀπῄει, καὶ ἀπελθόντα εὐθὺς αὐτὸν οἱ στρατιῶται Βασιλέα εὐφήμησαν. Τοῦ δὲ ἀπαναινομένου, τὰ ξίφη σπασάμενοι, δέξασθαι αὐτὸν ἠνάγκασαν τὴν ἀρχήν. Γράφει οὖν ἐκεῖθεν τῷ Φιλίππῳ, μὴ ταραχθῆναι. εἰ γὰρ ἐπιςαίη τῇ Ῥώμῃ, ἀποθήσεται τὰ τῆς βασιλείας παράσημα.

Celui-ci (Décius) voulut refuser la mission, disant qu'il importait à lui-même et à celui qui lui donnait cet ordre, qu'il ne se rendît point à l'armée. Philippe insista, et Décius partit malgré lui. A peine était-il arrivé que les soldats le déclarèrent empereur. Comme il refusait ce titre, les soldats, l'épée à la main, le forcèrent de l'accepter. Il écrivit du camp à Philippe de se tranquilliser, et lui dit qu'arrivé à Rome, il déposerait les marques de la royauté.

(1) Le comte Mezzabarba suppose qu'il serait possible que Ma-

Quant à Marinus, tyran de la Mésie, non seulement elle ne lui appartient pas, mais il est douteux qu'il en existe aucune d'authentique de ce tyran. A-t-il même régné le temps nécessaire pour en faire frapper? Peut-être un jour sortira-t-il des marais du Danube quelques pièces qui donneront un démenti à nos conjectures; mais nous ne croyons, quant à présent, à l'existence d'aucun de ces monuments (1).

---

rinus, chargé de défendre Philippopolis contre l'invasion des Scythes, en a été récompensé, après sa mort, par les habitants qui ont voulu reconnaître ce bienfait : supposition purement gratuite, qui n'a pas plus de fondement que les autres. Les Philippopolitains s'étaient donc révoltés contre Philippe, puisqu'ils déifiaient un séditieux armé contre lui! Comment d'ailleurs expliquera-t-il les lettres S. C. qui se trouvent sur la médaille? Voyez Mezzabarba *Imp. Rom. numismata*, édition de Milan, 1730, pag. 351.

Nous ne disons rien des conjectures d'Hardouin, qui a imaginé que Marinus avait été chargé par Philippe de fonder dans la Thrace la colonie de Philippopolis, etc.

(1) Nous nous dispensons de parler des médailles apocryphes de Marinus : tous les antiquaires les excluent avec raison de la série des impériales; mais il faut dire deux mots de celle qu'on trouve dans le *Museum Hedervarium*, Vienne, 1814, tom. II, tab. 30, N°. 666, et qui fait partie de la riche collection de M. le comte Viczay.

Neumann l'avait déjà fait graver dans ses *Nummi veteres anec-*

Nous ne sommes pas non plus portés à accueillir le rêve d'Hardouin (1), qui forge une chronologie de Pacatien dont il décrit quelques médailles, et qu'il croit fils de Marinus ; il faudrait accorder à ces tyrans un plus long règne que ne permet de leur donner le silence de l'histoire. Quelques écrivains ont prétendu que Pacatien était le même que Marinus, ou que ces deux personnages étaient au moins de la même famille, et que les lettres de la légende *Mar. Pacatianus*, qu'on lit sur la médaille publiée par le père Chamillart, devaient s'expliquer ainsi : *Marinus Pacatianus*. M. Millin, en adoptant cette interprétation, et en réfutant avec raison les étranges conjectures formées par Hardouin sur la famille de Pacatien, est néanmoins enclin à penser, comme lui, que la tête

---

doti, part. 2, tab. 7, n°. 9; mais il s'en est tenu là et n'en a pas même donné la description. C'est une médaille, comme on en trouve plusieurs, à demi-barbare, dont la légende est entièrement effacée, sur laquelle on ne lit rien, mais où l'on peut lire tout ce qu'on veut.

(1) Hardouin, *Opera selecta*, pag. 835.

du vieillard déifié avec la légende ΘΕΩ. ΜΑΡΙΝΩ. pourrait bien être celle de Marinus, père de Pacatien.

Nous n'avons point de document assez précis pour recevoir ou rejeter entièrement ces conjectures ; elles feraient croire que Pacatien a régné en Thrace, en Mésie, en Pannonie et dans les Gaules : comment alors les historiens auraient-ils passé sous silence le règne glorieux d'un prince qui commandait de la Thrace aux Pyrénées (1)?

Bien que nous soyons d'avis que Philippe n'a point décerné à Marinus, tyran de la Mésie, les médailles dont nous nous occupons, nous

---

(1) C'est l'opinion de la plupart des antiquaires, que Pacatien a été proclamé auguste dans les Gaules, parce que ses médailles se trouvent particulièrement dans nos provinces.

La médaille décrite par Chamillart a été trouvée près des Pyrénées. On en a découvert, dans le comté de Foix, deux autres que l'on conserve au cabinet de Toulouse. Celle que M. Millin a publiée avec la légende, *Romæ æternæ. an. mill. et primo*, a été trouvée près de Langres en Champagne. Eckhel annonce bien, tom. VII, pag. 339, qu'on en compte plusieurs dans les cabinets d'Allemagne; mais il n'en cite pas l'origine.

pensons néanmoins qu'elles n'ont pu être frappées que par son autorité. Cherchons donc quel est le personnage auquel elles peuvent appartenir, et voyons si nous ne trouverons point, dans la famille de l'empereur Philippe, quelqu'un à qui elles conviennent mieux qu'à ce tyran obscur de la Mésie : ce qui nous porterait à le croire, c'est que l'on connaît des monnaies de Philippe avec le même revers qui se trouve sur celles de Marinus. On y voit Rome assise sur un bouclier, tenant la haste d'une main, et de l'autre un aigle sur lequel sont placées deux figures. La parfaite analogie qui existe entre les deux revers, sous le rapport de l'art, sous celui du type, de la légende, de la forme des lettres, sous le rapport même du métal, suffirait seule pour faire croire que les deux médailles ont été frappées dans la même occasion, à la même époque, dans le même pays et par une ville qui a voulu honorer les deux princes par le même monument. Nous dirons plus ; elles sont si identiques et si ressemblantes, que nous les croyons gravées

par le même artiste: c'est ce qui nous conduit à penser qu'elles n'appartiennent point à une ville de Thrace, malgré l'opinion d'Eckhel.

La ville de Philippopolis de Thrace fut fondée par Philippe, fils d'Amyntas, roi de Macédoine ; elle est riche en médailles, mais la série des impériales cesse depuis Elagabale. C'est donc à tort qu'on donne à cette ville la médaille qui offre pour légende : ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑC. S. C. (1), sans remarquer qu'il existe une

(1) Des motifs que nous ignorons auront empêché cette ville d'en frapper depuis cette époque, et l'absence totale de ces monuments, depuis Élagabale, semble être une raison pour les refuser à la Thrace. Sur plus de quinze empereurs qui ont régné après lui, Philippe serait donc le seul qui en aurait vu frapper dans cette ville, sous son règne. La chose est possible, mais elle n'est pas vraisemblable, et nous ne devons pas négliger les plus légères inductions qui peuvent justifier notre manière de voir. Vaillant cite bien une médaille de Salonine (*Numi græci*, pag. 187); mais on ne sait où elle est maintenant, et Eckhel semble douter de la médaille qui pourrait bien avoir été mal lue. (*Voyez* Eckhel, tom. II, pag. 45). Quant au motif qui aurait suspendu la fabrication depuis Élagabale, est-ce que Hardouin aurait raison lorsqu'il attribue cette lacune aux incursions des Scythes qui, depuis Alexandre Sévère, se sont répandus dans ces contrées et les ont ravagées? (*Voyez* Hardouin, *Opera selecta*, pag. 180.)

grande différence entre la fabrique des médailles de la Thrace et celles-ci, que nous adjugeons (1) à Philippopolis d'Arabie, ou plutôt de la Trachonite, sur les frontières de l'Arabie, ville fondée près de Bostra par l'empereur Philippe, lorsqu'il parvint à l'empire (2).

Nous croyons que Philippe, après avoir obtenu le consentement du sénat, fit encore

(1) Voyez *P. Seguini Numismata*, ad notas, pag. 417; et Vaillant, *Numismata coloniarum*, pag. 274.

(2) Zonare le dit originaire de Bostra, ὥρμητο δ'ἐκ Βόστρων ὅπου καὶ πόλιν βασιλεύσας ἐπώνυμον ἑαυτῷ ἐδομήσατο, Φιλιππούπολιν ὀνομάσας αὐτήν. Zonare, Paris, 1686, pag. 625. *Il tirait son origine de Bostra, dans le territoire de laquelle il bâtit une ville de son nom, qu'il nomma Philippopolis.* Cedrène dit à-peu-près la même chose, pag 257, Paris, 1647.

Voici les termes dont se sert Aurélius Victor, qui nous semble plus exact et plus correct, et qui, en peu de mots, nous apprend beaucoup de choses. Il nous prouve aussi que nous devons entendre, dans Zonare et dans Cedrène, que Philippe était originaire du territoire de Bostra plutôt que de la ville de ce nom. *Igitur Marcus Julius Philippus Arabs Trachonites, sumpto in consortium Philippo filio, rebus ad Orientem compositis, conditoque apud Arabiam Philippopoli oppido, Romam venere.*

(Pag. 390, édition d'Amsterdam, 1733.)

rendre un sénatus-consulte pour former sa colonie, et on voit effectivement que la médaille en fait mention, quoique la légende soit grecque. Le S. C. y est exprimé, la ville y est désignée comme colonie : c'était sans doute un bourg peu important où Philippe avait pris naissance, qu'il a voulu agrandir en y appelant des habitants et en lui donnant son nom. Il a consacré cet événement par la médaille dont nous parlons, qui semble elle-même suffire pour éclairer l'obscurité dont on a voulu couvrir ce point historique. Nous prêtons peut-être trop de crédit à cette médaille ; mais il nous semble qu'elle atteste l'existence de la ville et sa fondation, l'existence de la colonie, le sénatus-consulte qui la constitue : elle nous offre les traits de l'empereur qui lui a donné son nom. Nous voyons sur le revers, Rome, qui y figure comme la fondatrice-mère de la colonie, soutenant les deux figures de l'empereur Philippe et de son fils, au moment où ils viennent d'être élevés à l'empire. Nous croyons enfin voir, dans la médaille qui porte la lé-

gende ΘΕΩ. ΜΑΡΙΝΩ., l'effigie du père de Philippe.

C'est la seule manière de rendre raison d'un type commun à deux princes ; ce qui se rencontre rarement, car chaque empereur était jaloux de retracer sur ses monnaies les événements les plus importants de son règne. Ici nous remarquons une particularité qui ne peut convenir à deux personnages étrangers l'un à l'autre. La déesse Rome, soutenant un aigle chargé de deux figures, se voit, pour la première fois, avec ces symboles (1). Ne semble-t-elle pas présenter au monde les effigies des empereurs, et trouverions-nous ce type également sur les médailles de Philippe et de Marinus, si celui-ci ne devait pas avoir part à la publication du monument (2) ?

---

(1) Ordinairement elle porte la figure de la Victoire. Les exemples en sont trop communs pour que nous ayons besoin de les citer.

(2) Philippe a adopté la même idée dans quelques-unes de ses médailles romaines; il a toujours associé son fils aux actes de son pouvoir et de sa bienfaisance. Ces deux princes y figurent ensemble, distribuant au peuple des libéralités. (*Voyez* planche, N°. 8.)

Cette médaille semble avoir été frappée pour la famille de Philippe et réunir tous les faits qui pouvaient concourir à son illustration ; cela est si vrai, qu'il existe au cabinet du roi une médaille d'Otacilia Sévéra, femme de l'empereur Philippe, avec le même revers : ce qui prouve jusqu'à l'évidence que l'histoire de Marinus est liée à celle de Philippe, qui a voulu faire participer son épouse aux honneurs qu'il rendait à sa famille (1).

Voyez planche, N°. 3.

Cette médaille pourrait aussi avoir été un monument de flatterie, de la part des Philippopolitains, pour la famille de Philippe. La légende du côté de la tête de Philippe est au nominatif, suivant l'usage, à l'égard de l'empereur au nom duquel se frappait la monnaie, il y est avec ses titres : ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ. ΚΑΙCΑΡ. CΕΒΑCΤΟC. Celle de Marinus ΘΕΩ. ΜΑΡΙΝΩ. est au datif; celle d'Otacilia Sëvéra est à l'accusatif ΜΑΡ. ΩΤΑΚΙΛΙ. CΕΟΥΗΡΑΝ., en sous-entendant Φιλιπποπολῖται τιμῶσι, *les Philippopolitains honorent Otacilia Sévéra* : ce

(1) Peut-être même avons-nous aussi des médailles de Philippe fils avec le même type. (*Voyez* nos observations à la fin du Mémoire.)

qui semblerait prouver que c'est une dédicace, et que ce type, commun à tous les personnages de la famille, a été placé au revers des portraits de chacun d'eux, suivant ce qui leur était dû, d'après le rang qu'ils occupaient auprès du prince.

Il n'est pas sans exemple de voir les empereurs romains dédier des monuments de ce genre à leurs parents, même lorsque ceux-ci n'avaient point régné. Vitellius nous a laissé des monnaies d'or sur lesquelles on trouve la tête de son père. Trajan a divinisé le sien sur ses médailles. Nous en possédons une qui, jusqu'à présent, est unique. Elle est dédiée, par les habitants d'Abdère en Thrace, à l'empereur Trajan, dont on voit la tête au revers de celle de son père (1). Nous pourrions citer bien d'autres exemples de cette espèce (2). N'est-il pas naturel de penser qu'au moment où Philippe parvient à l'empire, au moment où il élève

(1) ΑΥΤΟ. ΤΡΑΙΑΝω. ΚΑΙϹΑΡΙ. ϹΕΒΑϹΤω. Tête laurée de Trajan.
ΓΕΡΜΑ. ΔΑΚΙΚ. ΑΒΔΗΡΕΙΤΑΙ. Tête nue de Trajan père.

(2) Qu'on ne soit point surpris si le père de Philippe porte ici le

son pays natal au rang de ville et de colonie ; où il donne à son fils, âgé de sept ans, le titre de César ; où il nomme son frère Priscus général des troupes de Syrie, et donne le commandement de la Macédoine à son beau-père Sévérianus (1) ; où enfin il comble d'honneurs et de biens toute sa famille, il veuille en même temps décerner à son père les honneurs divins, les seuls qu'il pût lui rendre, afin sans doute de faire oublier la bassesse de son extraction (2), et pour éblouir Rome par ces

---

nom de Marinus ; cela vient de l'usage de ces temps où le fils ne portait que rarement le nom du père. Nous avons parmi les empereurs Macrinus et Diadumenianus son fils, Maximinus et Maximus, Trebonianus et Volusianus, Valerianus et Gallienus, etc... Philippe fils lui-même a porté le nom de Saturninus, ainsi que nous l'apprend l'autre Victor *in Epitome*, p. 545, édit. d'Amsterdam, in-4°., 1733.

(1) Καὶ Πρίσκον μὲν, ἀδελφὸν ὄντα, τῶν κατὰ Συρίαν προεστήσατο στρατοπέδων, Σεβηριανῷ δὲ τῷ κηδεστῇ τὰς ἐν Μυσίᾳ καὶ Μακεδονίᾳ δυνάμεις ἐπίστευσε. *Philippe donna alors le commandement des troupes de Syrie à son frère Priscus, et il confia le gouvernement de la Mésie et de la Macédoine à son beau-père Severianus.* Faut-il entendre que Sévérien était gendre ou beau-père de Philippe ? le mot κηδεστὴς s'applique à l'un et à l'autre. Le traducteur latin de Zosime le rend par *gener*. Il est cependant à croire que Severianus était père d'Otacilia Severa, femme de Philippe.

(2) Is Philippus humillissimo ortus loco fuit, patre nobilissimo latronum ductore. (AUR. VICTOR, *Epitome*, pag. 546.)

4

prestiges qui en ont imposé de tout temps aux hommes, et qui suppléent souvent à la véritable grandeur.

Ce fut en Mésopotamie que Gordien perdit la vie; ce fut dans ces contrées que Philippe fut reconnu empereur. Il n'avait point encore paru à Rome avec la pourpre, et ne voulut y arriver qu'après avoir montré qu'il savait fonder des villes et faire des dieux. Il avait probablement fait approuver par le sénat ces deux actes de son pouvoir : la déférence que les empereurs avaient pour ce corps ne les empêchait pas d'être les maîtres du monde (1).

Voici une autre considération qui nous porte à croire que ces médailles ont été frappées dans le voisinage de la Syrie. Philippe, qui se trouvait, lors de son élévation au trône, sur les frontières de cette province, a dû nécessaire-

(1) Voyez ce que dit Aurelius Victor : *Sumpto in consortium Philippo filio, rebus ad Orientem compositis, conditoque apud Arabiam Philippopoli oppido, Romam venere.* On voit par ces mots que Philippe, avant de partir pour Rome voulut mettre en ordre ses affaires particulières et celles de l'empire.

ment employer les artistes qui étaient le plus à sa portée. Nous prions les antiquaires d'examiner les médailles de ces temps frappées dans les contrées voisines, celles d'Antioche, par exemple, celles de Laodicée de Syrie, et surtout celles de Cyrrhus : en les comparant avec celles de Philippopolis, non pas du côté du revers qui est différent dans chacune, mais du côté de la tête de l'empereur, ils verront qu'elles se ressemblent tellement sous le rapport du style, du métal et de la forme des lettres, qu'on les croirait, pour ainsi dire, sorties du même coin.

Pourquoi donc Eckhel s'élève-t-il si fortement contre Vaillant, qui ne veut point attribuer ces médailles à la Thrace (1) ? Il lui reproche de donner injustement le titre de colonie à Philippopolis d'Arabie, tandis qu'au-

(1) *Philippopolis urbs est gemina*, dit Vaillant, *una Thraciæ.... altera in Arabiâ..... Thracica quidem metropolis dignitate in nummis insignitur, arabica vero coloniæ titulum sibi adsumit, quæ Marini consecrationem vulgavit et non thracica.*

(VAILLANT, *Numismata Coloniarum*, tom. II, pag. 274.)

cun géographe, dit-il, ne la désigne de cette manière ; et il en conclut que ces médailles appartiennent à la Thrace.

On croira sans doute qu'Eckhel a découvert que la Philippopolis de cette province était colonie ; mais il se borne seulement à indiquer qu'il n'y avait aucune raison pour qu'elle ne le fût pas.

Philippopolis de Thrace était déjà métropole. Elle est décorée de ce titre sur la plupart de ses monnaies. Nous ne voyons pas que l'usage d'être en même temps colonie et métropole, qui était assez établi dans les villes de Syrie, ait eu lieu en Thrace. Nous voyons en Syrie, Antioche, Laodicée, Damas, Emèse, Césarée, etc., prendre à-la-fois, et du temps de Philippe, les deux qualités. Les exemples que cite Eckhel sont presque tous pris dans ces contrées : on sait parfaitement qu'une ville peut avoir été à-la-fois métropole, ensuite colonie, puis redevenir métropole. Les empereurs accordaient ces faveurs à quelques villes, et les en privaient au moindre mécontentement ;

mais toutes ces variations ne s'observent guère sur les médailles de la Thrace (1).

Eckhel s'étaye particulièrement de l'opinion

---

(1) La conséquence que tire Eckhel que ces médailles appartiennent à Marinus, parce que celui-ci a été reconnu auguste en Mésie, n'est pas exacte. *At vero cùm constet*, dit-il, *Marinum in Mœsiâ adclamatum imperatorem multò magìs verisimile, ei post mortem à viciná Thraciæ urbe signatos numos, quàm à remotissimis Arabiæ Philippopolitis quos tantò minùs credibile est fuisse Marino, quoniàm Philippum, adversùs quem is conspiravit, urbis suæ conditorem agnovére.* (Eckhel, *Doctr. num. vet.* II. 44.)

Sans doute il est constant que Marinus a été reconnu empereur par les troupes de Mésie, et si la médaille était latine, le raisonnement d'Eckhel aurait un grand poids; mais le style de la médaille prouve incontestablement qu'elle est Syrienne: voilà pourquoi il était essentiel de déterminer, avant tout, quelle était la province où elle a été frappée; cela une fois connu doit écarter l'idée qu'elle a pu appartenir à un prince dont le nom n'est peut-être jamais parvenu dans des contrées aussi éloignées que l'Arabie.

Il est important de remarquer que les médailles dont nous nous occupons sont les seules qui aient été frappées à Philippopolis d'Arabie. Philippe, en fondant cette ville sous son nom, a bien pu, de son vivant, l'illustrer par des médailles; mais il n'a pas possédé l'empire assez long-tems pour soutenir son ouvrage. Ne voyant plus paraître depuis ce prince aucun monument de ce genre, nous pourrions aisément en conclure que tous ceux qui nous sont connus ont rapport à son règne et éclaircissent son histoire.

d'Hardouin et de Spanheim, et dit : *Harduinus et post eum alii, Philippopolin Thraciæ horum numorum parentem agnoscunt, in quorum sententiam propendet etiam Spanhemius* (1). Et il finit par cette réflexion : *Ceterùm compertum non habemus quæ causa fuerit Philippopolitis cudendæ Marini nomine monetæ, ejusque etiam consecrandi. Si cui exiles conjecturæ placent, adeat Seguinum et Spanhemium* (2).

S'il appelle le sentiment de Spanheim des conjectures frivoles, pourquoi s'en sert-il pour appuyer son système? Pourquoi invoque-t-il même le suffrage d'Hardouin après avoir dit de cet auteur : *Ejus opera tædium legentibus propter opinionum licentiam adferunt;* et avoir cité avec complaisance un passage de l'abbé Barthélemy conçu en ces termes : « Les » opinions du père Hardouin, en fait de mé-

(1) Eckhel, *Doctrina numorum veterum*, tom. II, pag. 45.

(2) Ibidem, *loc. cit.*

» dailles, commencent à perdre le droit d'être
» réfutées (1).

Nous sommes persuadés que si Eckhel avait examiné ce point avec un peu plus de sévérité, il aurait rendu justice à la sagacité de Vaillant; car il est plus naturel de croire que Philippe, en fondant une ville de son nom, et en y appelant des habitants, ait nommé colonie ce qui était réellement une colonie, que de penser qu'il ait donné ce titre à Philippopolis de Thrace, qui était déjà décorée du titre de métropole.

Nous nous déterminons donc à conclure que les médailles de Marinus et de Philippe appartiennent à l'Arabie ou à la Trachonite, et nous pensons qu'elles ont peut-être été frappées pendant le séjour de Philippe dans ces contrées.

Si nous sommes forcés dans ce moment de nous en tenir aux conjectures sur le person-

---

(1) Ibidem, tom. I, pag. CLVII, *In Prolegomenis.*;

Et Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, tom. XXXII, pag. 672.

nage qui y est représenté, nous conservons l'espoir que de nouvelles recherches et de nouveaux monuments contribueront un jour à éclaircir ce point historique d'une manière plus précise et plus sûre (1).

Ce n'est pas dans cette circonstance seule qu'ont été confondues les villes homonymes. L'embarras qu'on éprouve dans la classification de leurs médailles, force d'avoir recours à plusieurs moyens différents pour les distinguer. La fabrique de la médaille, la manière dont se trouve écrit le nom de la ville, les magistratures, le nom des fleuves, des montagnes, qui s'y trouve exprimé, etc., sont les ressources qui nous guident et nous éclairent. Quant à Philippopolis, les historiens eux-mêmes sont tombés dans quelques erreurs qui déjà ont été rectifiées. Jornandès a confondu les deux villes de ce nom, en disant que celle de Thrace

(1) aucun historien, aucun monument ne nous fait connaître le nom du père de Philippe; nous ne sommes donc point en contradiction avec eux en le nommant Marinus, d'après les médailles que nous lui attribuons.

avait été fondée par l'empereur Philippe : *Urbemque nominis sui in Thraciâ quæ dicebatur Pulpudena Philippopolin reconstruens nominavit* (1).

La chronique d'Eusèbe dit la même chose dans la traduction de Saint Jérôme : *Philippus urbem sui nominis in Thraciâ constituit.* On sait que cette ville existait en Thrace sous un nom différemment rapporté par les auteurs ; qu'elle fut agrandie par Philippe, roi de Macédoine, qui lui donna le sien, qu'elle porte encore de nos jours (2). Si déjà, du temps de Saint Jérôme et de Jornandès, il y avait des incertitudes sur l'établissement de cette cité, on ne doit pas s'étonner de la difficulté d'éclaircir les doutes qui s'élèvent aujourd'hui.

---

(1) Jornandès, *De regnorum ac temporum successione*, Lugduni Batavorum, 1648, in-12, pag. 108.

(2) *Oppidum sub Rodope Poneropolis anteà, mox à conditore Philippopolis, nunc à situ Trimontium dicta.* (Pline, tom. I, pag. 203, édit. d'Hardouin.

Étienne de Byzance la place en Macédoine, et dit qu'elle fut Φιλίππου τοῦ ἀμύντου κτίσμα. Ammien Marcellin la nomme *Eumolpias*, etc.

Nous ignorons la position précise de cette ville. Était-elle située dans la Trachonite ou dans l'Arabie (1) ? Quelques auteurs modernes ont prétendu que c'était la ville de Bostra à laquelle Philippe avait donné son nom, sans en bâtir une nouvelle ; mais la série des médailles impériales de cette métropole de l'Arabie continue presque sans interruption jusqu'à Trajan Dèce. Nous en avons même de Philippe père et de Philippe fils avec la légende : COL. METROPOLIS BOSTRA. Ce qui nous donne occasion de faire remarquer qu'elle est appelée ici métropole, pour la première fois, sur ses monnaies : cela porte à croire qu'en même temps que Philippe décora sa ville natale du titre de colonie, il voulut accorder à Bostra, dans le

Voy. la planche du frontispice.

---

(1) Aur. Victor semble nous indiquer qu'on doit la placer dans la Trachonite ; il appelle Philippe *Arabs trachonites*, et les termes dont il se sert, en parlant de la fondation de la ville, sont également très précis : *Conditoque apud Arabiam, Philippopoli oppido.* Remarquons qu'il dit *apud Arabiam* et non *in Arabiâ*. La Trachonite, située au pied du mont Liban, avait des limites un peu vagues : on appelait souvent ses habitants, les Arabes de la Trachonite.

territoire de laquelle se trouvait Philippopolis, une faveur particulière; et, comme elle jouissait déjà des droits de colonie, il la fit métropole (1). Il est bien certain que Bostra et Philippopolis étaient des villes différentes. La notice d'Hiéroclès fait mention de l'une et de l'autre, et les actes du concile de Chalcédoine citent les évêques de ces deux villes de la province d'Arabie. Les médailles que nous avons décrites viendraient à l'appui de ces preuves, si nous en avions besoin pour fortifier le récit d'Aurélius Victor et des autres historiens qui attestent son origine.

Cellarius, au surplus, a très bien éclairci ce

(1) Il paraît même que c'est Philippe qui institua à Bostra les jeux Dusariens, en l'honneur de *Dusarès*, qui avait en Arabie le même culte que Bacchus. *Unicuique etiam provinciæ et civitati suus est deus, ut Syriæ Astarte, Arabiæ Dusares.* (Tertullianus, *Apolog.*, c. 24.

Nous avons fait graver au frontispice de ce Mémoire une médaille de Philippe fils, de la colonie de Bostra; elle fait mention des jeux Dusariens. Cette pièce, qui est incontestablement de Philippe fils, qui n'y est nommé que César, sert encore à démontrer plus clairement que, quoique ce prince fût fort jeune, on lui donnait sur les médailles les traits d'un homme plus âgé.

point ; il s'étaie lui-même des médailles de Marinus. Si l'ouvrage d'Eckhel avait paru avant ce philologue, il l'aurait peut-être induit en erreur, tant est grande la confiance qu'inspirent le mérite et le talent de ce savant antiquaire; car il est bon de savoir que les auteurs qui ont écrit immédiatement après Vaillant, l'ont pris pour guide et ont suivi sa manière de voir jusqu'à la publication de l'ouvrage d'Eckhel, qui, à son tour, a entraîné dans ses opinions les écrivains qui ont paru après lui (1). M. Mionnet, auquel nous devons la description des médailles du cabinet du Roi, avait aussi placé dans la Thrace les médailles de Marinus; mais il n'a pas tardé à reconnaître qu'elles n'appartenaient point à cette province, et qu'elles étaient de fabrique syrienne.

Nous n'appauvrissons point Philippopolis de Thrace en lui enlevant ces médailles; il lui en reste encore un assez grand nombre qui concourent à éclaircir son histoire. Cette restitution

---

(1) Voyez Cellarius, *Notitia orbis antiqui*, tom. II, pag. 696.

tend au contraire à enrichir une ville à laquelle jusqu'ici on ne donnait aucune monnaie. C'est encore à Philippe qu'elle doit ce bienfait, et c'est par lui qu'elle figure dans la géographie numismatique. S'il est vrai que ce prince ait compté sur ces monuments pour transmettre à la postérité l'acte qui consacrait l'apothéose de son père et l'espèce d'illustration qu'il voulait donner à sa ville natale, il faut convenir qu'il s'est étrangement mépris ; et l'on ne peut s'empêcher d'admirer jusqu'à quel point les calculs de la vanité humaine se trouvent déjoués, puisque d'un côté l'on a donné les médailles de Marinus à un tyran de la Mésie, et que de l'autre on a attribué à la Thrace des monnaies frappées en Arabie.

Nous proposons donc de restituer à cette province les médailles suivantes :

MARINUS.

1. ΘΕΩ. ΜΑΡΙΝΩ. Tête nue, à droite, au-dessous de laquelle un aigle éployé.

R. ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑС. S. C. Rome assise sur un bouclier,

ayant dans la main droite un aigle sur lequel sont placées deux petites figures, et tenant de la gauche une haste.

Séguin, Vaillant, *Cabinet du Roi.*

2. ΘΕΩ. ΜΑΡΙΝΩ. Tête d'un vieillard au-dessous de laquelle un aigle éployé.

R. ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑC. S. C. Rome debout, tenant de la main droite une patère, et de la gauche une haste; à ses pieds un bouclier (1).

Strada, Tiépolo, Sestini (*ex musæo Ainslie*), *Cabinets de* MM. Gosselin *et* Tôchon, *à Paris.*

Philippus (2).

ΑΥΤΟΚ. Κ. Μ. ΙΟΥΛ. ΦΙΛΙΠΠΟC. CΕΒ. Tête de Philippe lauréée, à droite.

R. ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑC. S. C. Rome assise sur un bouclier, ayant dans la main droite un aigle sur lequel sont placées deux petites figures, et tenant de la gauche une haste.

Vaillant, Tiépolo, *Cabinet du Roi à Paris;* Tôchon.

---

(1) Vaillant explique en peu de mots le type de cette seconde médaille de Marinus: *Roma non autem Pallas, uti Seguinus et Mediobarbus volunt, pateram ad sacra Marino facienda gerit.* Numismata Coloniarum, pag. 274.

(2) Toutes les médailles de Philippe de cette ville de Philippopolis, soit qu'elles appartiennent au fils ou au père, offrent la même légende du côté de la tête comme du coté du revers. On ne peut les distinguer que par la différence dans les traits.

Otacilia.

ΜΑΡ. ΩΤΑΚΙΛΙ. CΕΟΥΗΡΑΝ. CΕΒ. Tête d'Otacilia, à droite.
R. ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑC. S. C. Même type que ci-dessus.

Cabinet du Roi à Paris.

Nous avions terminé ici notre Mémoire; mais le sujet que nous avons traité nous engage à faire quelques observations sur les médailles de Philippopolis, qui appartiennent à l'empereur Philippe père, et à examiner s'il n'en existe pas qu'on doive attribuer à son fils. Il est quelquefois assez difficile de distinguer celles qui représentent l'effigie de ces deux princes, et l'on pourrait bien les avoir confondues. Vaillant et l'éditeur du cabinet Tiépolo donnent les médailles qu'ils ont publiées au père (1); mais Vaillant n'ayant donné que le revers de la sienne, et l'autre s'étant borné à une simple description, nous sommes obligés de nous en rapporter à leur témoi-

(1) Vaillant, *Num. Coloniarum*, tom. II, pag. 249; *Musæi Theupoli numismata*, Venise, 1735, tom. I, pag. 743.

gnage. M. Mionnet a cru devoir adopter le même système pour les médailles du cabinet du Roi qu'il décrit; comme nous en possédons nous-mêmes deux avec le même type, et que les unes et les autres sont sous nos yeux, elles peuvent servir à nous éclairer. Nous y remarquons les traits d'un jeune homme plutôt que ceux d'un homme dans la force de l'âge. Si nous consultons les médailles de Syrie, nous y trouvons deux figures bien distinctes : sur les unes les traits sont plus prononcés; le nez plus aquilin a quelque ressemblance avec celui de Marinus. On remarque sur les autres une figure jeune et des traits délicats; les lèvres sont avancées, signe qui caractérise essentiellement l'effigie du jeune prince que les historiens nous peignent sérieux et ne riant jamais (1).

(1) *Adeò severi et tristis animi, ut jam tùm à quinquenni ætate nullo prorsùs cujusquam commento ad ridendum solvi potuerit, patremque ludis secularibus petulantiùs cachinnantem quamquàm adhuc tener, vultu notaverit aversato.* (Aur. Victor. *Epitome*, pag. 546.

Pomponius Lætus, écrivain du 15e. siècle, l'appelle *Agelastos : Itaque à militibus ipse Veronæ cæsus est et Romæ filius à præto-*

Il semble enfin qu'il existe plus de rapport entre la figure de Philippe fils et celle d'Otacilia Sévéra sa mère, qu'avec celle de son père. Nous convenons néanmoins que Philippe fils, étant mort à douze ans, paraît plus âgé sur plusieurs de ses monnaies : mais cela ne tiendrait-il point au système des empereurs qui, en créant leurs fils augustes, ne voulaient pas qu'on leur donnât les traits de l'enfance. Au surplus, les médailles romaines où l'on soignait particulièrement la ressemblance, sont en parfaite harmonie avec celles de Syrie. Nous en avons fait graver ici des unes et des autres : on y voit une différence remarquable dans les traits de chacun des princes. Voyez la planche.

Voyez celles de Cyrrhus : attribuerons-nous au même Philippe les médailles gravées aux nos. 4 et 6, et celles qui sont au no. 5?

Nous avons fait voir dans notre Mémoire la

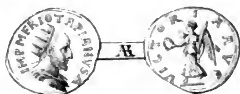
---

rianis. Is traditur fuisse Agelastos et ludis secularibus ridentem patrem severo vultu inspexisse : velut illum corrigeret : ambo Philippi vixerunt an V. et immeritò inter divos relati.

(Édition de Jehan Dupré, Paris, 1501.)

parfaite analogie qui existe entre les médailles de cette province et celles de Philippopolis d'Arabie. Si donc la médaille du n°. 6 est du même prince que celle du n°. 4, on conviendra que nous aurions raison de penser que l'une et l'autre appartiennent à Philippe fils plutôt qu'à son père; nous croyons devoir appeler l'attention des antiquaires sur ce point, et les engager à examiner soigneusement les médailles qu'ils possèdent, afin de pouvoir, par la comparaison de plusieurs monuments, établir une règle invariable à laquelle on puisse se rapporter.

NOTICE
SUR UNE MÉDAILLE
DE L'EMPEREUR JOTAPIANUS. (1)



L'IMPRESSION de notre Dissertation sur Marinus n'était pas achevée, lorsqu'on nous a communiqué une médaille importante qui offre les traits d'un tyran presque inconnu dans l'histoire, et tout-à-fait nouveau dans la numismatique. Nous avons cru faire une chose agréable aux antiquaires, en nous hâtant de publier ce monument, dont le sujet a quelque liaison avec celui que nous venons de traiter.

(1) Lue à l'Académie dans la séance du 31 octobre 1817.

L'empereur Philippe qui, de l'extraction la plus basse, parvint au trône par l'assassinat du jeune Gordien, donna, plus qu'aucun autre, l'exemple de la rébellion. Le succès dont son entreprise fut couronnée enhardit d'autres chefs à tenter la même fortune; et c'est-là que commence cette foule de tyrans qui désolèrent l'empire romain depuis ces temps. Outre Marinus, les historiens ou les médailles nous font connaître Jotapianus, Pacatianus, Priscus, Valens, Licinianus, et, après eux, plusieurs qui parurent du temps de Gallien, et qu'on désigne abusivement sous la dénomination des trente tyrans. C'est pour eux surtout que les médailles sont d'un grand secours, parce qu'elles fixent leurs véritables noms rapportés différemment par les auteurs, et qu'elles établissent quelquefois l'époque précise de leur règne. Parmi ceux que nous venons de citer, Pacatianus était le seul dont nous eussions des monnaies authentiques : nous y ajoutons aujourd'hui Jotapianus, dont Aurelius Victor et Zosime nous ont conservé le souvenir.

Le premier de ces historiens nous apprend que pendant le séjour que fit à Rome l'empereur Trajan Dèce, avant de partir pour son expédition d'Illyrie, on lui apporta la tête de Jotapianus qui s'était révolté en Syrie. *Et intereà ad eum Jotapiani (qui Alexandri tumens stirpe , per Syriam tentans nova , militum arbitrio occubuerat) ora, uti mos est , inopinato feruntur* , etc., (1).

Zosime, en faisant mention de la révolte de Marinus dans la Mésie, nous dit aussi que vers le même temps, les légions de la Syrie élevèrent à l'empire *Papianus.* Il a paru constant à la plupart des critiques qu'il fallait lire dans Zosime *Jotapianus* , leçon qui, d'ailleurs, se trouve dans quelques manuscrits (2). Nous avons cité, dans notre Mémoire sur Marinus, le texte de Zosime ; il est inutile de le répéter ici. Voyez ci-dessus, pag. 12 et 13.

On voit, par le peu de mots que nous ont

(1) Aur. Victor, *de Cæsaribus,* cap. 19.

(2) Leunclavius est le premier qui ait publié l'Histoire de Zosime.

conservés les anciens, qu'il n'est pas facile d'établir l'histoire de Jotapianus. Zosime se borne à parler de sa rébellion et de sa défaite.

---

son édition, qui ne contient que la version latine de cet auteur, parut à Bâle, in-folio, sans date; mais on sait qu'elle est de l'an 1576. Son texte porte (pag. 6) * *Tapianum*, et, au chap. 21, * *Tapiano;* mais il met en marge, en forme de correction, * *Papianum* et * *Papiano*. Cette correction, qui n'est qu'une nouvelle erreur bien plus grave, a été suivie dans les éditions postérieures où l'on ne lit que *Papianus*. Mais Reitemeyer, dans la belle édition qu'il a donnée à Leipzig, 1784, in-8°., grec-lat., avec quelques notes de Heyne, a rétabli dans le texte le mot *Jotapianus*, sur la foi de deux manuscrits, et appuyé du témoignage d'Isaac Casaubon. Voici les termes de Reitemeyer, pag. 29: Παπιανὸν vulg. Sed L. et P. c. Ἰωταπιανὸν, et § 3 Ταπιανοῦ. *Aurel. Victor Iotapianum sub Decio rebellasse ait. At Casaubono* (ad script. H. Aug. min., p. 202), *approbatam codicum lectionem restitui.*

Nous croyons aussi devoir citer les propres expressions de Casaubon: IMP. CÆSAR IOTAPIANUS AUG. *hic Philippi temporibus imperium in Oriente occupavit: sed statim oppressus, cum imperio vitam simul amisit: auctor Zosimus, apud quem scribendum cum manu exaratis codicibus,* τὸν Ἰωταπιανὸν παρήγαγον ἐς τὴν τῶν ὅλων ἀρχήν. *Et mox* τοῦ Ἰωταπιανοῦ: *non autem* Παπιανὸν *et* Παπιανοῦ. *Aurelius enim Victor lectionem scriptam firmat.* (*Isaaci Casauboni in Ælium Spartianum, Iulium Capitolinum*, etc., *emendationes ac notæ*, Paris, Drouart, 1603, in-4°. p. 447.). C'est donc Casaubon qui a, le premier, rétabli dans Zosime le nom de Jotapien, et notre médaille confirme pleinement aujourd'hui cette heureuse critique. Le seul manuscrit qui existe à la bibliothèque du Roi, et que nous avons sous les yeux, porte effectivement Ἰωταπιανὸν, et, plus bas, au chap. 21, Ταπιανοῦ.

Aurelius Victor nous dit quelque chose de plus ; mais les termes mêmes dont il se sert font naître une obscurité nouvelle sur l'origine de cet usurpateur, lorsqu'il dit qu'il *se glorifiait d'être issu de la race d'Alexandre* : ce qui peut s'entendre de plusieurs manières. L'on a généralement pensé jusqu'ici que cela signifiait que Jotapianus appartenait à la famille d'Alexandre Sévère; mais il ne paraît pas possible qu'Alexandre Sévère ait pu être considéré alors comme la souche d'une famille illustre dont il fût glorieux de descendre. Les mots dont se sert Aur. Victor, *Alexandri tumens stirpe*, semblent annoncer des prétentions plus élevées. L'empereur Alexandre est ordinairement désigné par le prénom de Sévère. Il était le premier, ou tout au plus le second de sa race; il ne comptait avant lui qu'Élagabale son cousin, qui eût occupé le trône, à moins qu'on ne le comprenne parmi les Antonins; et alors Jotapianus aurait bien plutôt rattaché son origine à ce nom si cher à l'armée, comme l'avaient fait Caracalla, Élagabale et Diaduménien.

On pourrait donc conjecturer qu'Aur. Victor a voulu dire que Jotapianus se prétendait issu d'Alexandre, roi de Macédoine; et, dans ce cas, il aurait eu quelque raison de s'enorgueillir. Son nom indique peut-être qu'il descendait d'une de ces princesses appelées Jotapé, dont Josèphe, Dion Cassius (1) et les médailles, nous ont conservé la mémoire. Elles étaient de la famille royale de Commagène, qui prétendait appartenir aux Séleucides; elles pouvaient donc tenir, par quelque ancienne alliance, à la race d'Alexandre-le-Grand.

Nous ne pousserons pas plus loin cette conjecture, qui se trouve autorisée par l'ambiguïté qu'on remarque dans le texte d'Aur. Victor. Ceux qui voudraient plutôt reconnaître, dans le passage de cet auteur, qu'il est question de l'empereur Alexandre Sévère, pourraient s'appuyer aussi sur ce que, ce prince étant né dans la ville d'Arce en Phénicie, il ne serait pas impos-

(1) Dion Cassius, édition de Reimarus, pag. 601; Josèphe, l. 18, chap. 7; Haym, *Tesoro britannico*, tom. I, pag. 108 et suiv.; Eckhel, tom. III, pag. 257.

sible que Jotapianus, originaire de ces contrées, comme l'indique assez son nom, ne descendît de la même famille, d'autant plus que *Julia Mæsa*, aïeule d'Alexandre Sévère, *Gessius Marcianus* son père, *Julia Mammæa* sa mère, sont d'origine syrienne, et que leur famille a pu s'étendre jusqu'à Jotapianus (1).

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que cet usurpateur se revêtit de la pourpre en Syrie; mais se révolta-t-il sous Philippe ou sous Trajan Dèce? Zosime dit que cette rébellion eut lieu sous le premier de ces empereurs, puisqu'il la place à la même époque que celle de Marinus, et qu'il nous apprend, comme Zonare, que ce tyran fut mis à mort du vivant de Philippe, tandis qu'Aur. Victor semble nous dire le contraire. Selon lui,

(1) A ces conjectures on peut en ajouter encore une troisième, qui n'a de fondement que dans le nom de Jotapianus que portait ce tyran. Nous trouvons un autre Alexandre, arrière-petit-fils d'Hérode, roi de Judée, qui obtint de Vespasien un petit royaume dans un canton de la Cilicie, qu'on appelait *Lesis* ou *Hesis*. Cet Alexandre avait épousé une fille du roi de Commagène, qui se nommait Jotapé. (JOSÈPHE, *Ant. jud.* XVIII, 7.)

ce fut à Trajan Dèce, successeur de Philippe, qu'on apporta à Rome la tête du rebelle : ce qui ferait supposer que Jotapianus se révolta vers la fin du règne de Philippe, et qu'il fut mis à mort au commencement de celui de Trajan Dèce. Si cet auguste régna trop peu de temps pour consolider sa puissance, il vécut assez pour la consacrer par des monuments numismatiques. C'était le premier soin dont s'occupaient les ambitieux qui parvenaient au trône, et qui croyaient sans doute donner par-là une sanction plus forte à leur élévation.

Cette médaille de Jotapianus est en billon, c'est-à-dire, en argent à bas titre, comme sont toutes les médailles de ce temps ; le caractère de la tête est assez bon ; le style n'en est pas inférieur à celui des médailles de Philippe et de Trajan Dèce : on y reconnaît à-peu-près le même travail. Elle a pour légende, d'un côté : IMPMFRIOTAPIANUSA (IMP. M. F. R. IOTAPIANUS. A.), tête de l'empereur radiée et barbue.

Les trois lettres M F R sont sans doute là pour

les initiales des prénoms qu'avait Jotapianus, comme *Marcus*, *Fulvius*, *Rufus*, ou tout autre; car nous n'avons rien qui puisse nous guider dans cette explication. Nous remarquons qu'après le mot JOTAPIANUS, il n'y a qu'un A pour indiquer *Augustus*, quoique ordinairement ce mot soit désigné, sur les monnaies, par les lettres AUG. Le revers est une Victoire, tenant de la main droite une couronne, et dans la gauche une palme avec la légende VICTORIA AUG.

Ce type indique une victoire remportée par l'usurpateur sur les troupes du prince légitime, plutôt que sur les ennemis de l'empire. L'artiste qui a gravé la médaille n'était probablement pas Romain, car il s'y trouve une faute que n'aurait sûrement pas faite un graveur qui eût connu la langue latine. La dernière lettre de la légende, qui devait être un G, est un epsilon bien formé (ϵ), tel qu'il était en usage à cette époque (1).

(1) Les personnes qui n'ont pas vu la médaille pourraient croire que l'ϵ n'est point une faute de l'artiste; que la légende est VICTORIA

La légende VICTORIA AUG. (*Victoria Augusti*) annonce qu'il voulait régner seul, et qu'il n'admettait pas même, pour son collègue à l'empire, le prince reconnu par le sénat, le prince en possession du trône; autrement il se serait servi de la formule ordinaire : VICTORIA AUGG. (*Victoria Augustorum*).

Cette médaille appartient à M. Rousseau, consul-général à Bagdad, qui, ayant formé en Syrie une assez riche collection, nous a

---

AV., et que l'є est une lettre isolée, ainsi qu'il s'en trouve sur certaines médailles (particulièrement depuis Philippe), ou comme lettre numérale ou comme marque monétaire : mais il nous semble ici qu'elle fait partie de la légende. La manière dont elle est placée ne nous permet pas de former d'autres conjectures. Ces fautes sont assez fréquentes sur les médailles latines frappées dans les villes grecques. Le coin de la médaille aura peut-être été gravé par un artiste grec, qui, ne connaissant pas le G, se sera imaginé qu'il y avait erreur dans la légende qu'on lui donnait à graver; erreur qu'il aura voulu corriger lui-même en remplaçant le G par la lettre grecque qui a le plus de ressemblance avec lui (l'epsilon lunaire). Cela paraît au moins vraisemblable : la précipitation avec laquelle ces empereurs d'un moment se hâtaient de produire des monnaies à leur effigie, ne leur laissait pas le temps de donner de grands soins à leur fabrication.

rapporté l'image d'un tyran dont les monuments étaient entièrement inconnus (1). Elle est d'autant plus précieuse, qu'elle a été trouvée sur les lieux même où Jotapianus, suivant Zosime et Aur. Victor, s'est emparé du pouvoir. La médaille est belle, d'une conservation parfaite, et d'une authenticité incontestable. Elle peut figurer avec honneur dans l'Iconographie grecque et latine que l'on doit aux savantes recherches de notre confrère M. Visconti.

On a cru long-temps, et c'était l'avis de plusieurs antiquaires, que Jotapianus était le même que Pacatianus, et que Pacatianus était le même que Marinus qui s'était révolté dans la Mésie (2). On s'appuyait sur ce qu'aucun historien ne parlant de Pacatianus, dont on avait cependant des médailles, on devait croire

---

(1) Outre la médaille de Jotapianus, la collection qu'a formée M. Rousseau contient plusieurs pièces importantes, parmi lesquelles on distingue une belle suite de médaillons des rois de Syrie, des médailles inédites des rois parthes, des rois Sassanides, etc.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 20.

que le nom de Jotapianus était corrompu dans Aur. Victor et dans Zosime, et qu'il fallait lire Pacatianus (1). La ressemblance de ces noms paraissait donner quelque poids à ces conjectures, qui n'ont cependant pas été généralement accueillies. La médaille que nous publions détruit toutes celles que l'on a formées, et achève de prouver que ces trois usurpateurs sont trois personnages différents ; elle laisse espérer aussi qu'on pourra trouver un jour quelque monument qui attestera le règne de Marinus de la Mésie, comme nous en avons déjà qui attestent celui de Pacatianus et de Jotapianus.

On peut consulter ce qui a été écrit à ce sujet par Baudelot de Dairval, Galland, le père Chamillard, Spanheim, Banduri, Eckhel, etc.

---

(1) Voyez Spanheim, *De usu et prestantiâ numismatum antiquorum*, tom. II, pag. 254 et 261.

Eckhel, *Doctrina numorum veterum*, tom. 7, pag. 339.

FIN.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

N°. 1. Médaille de Marinus frappée à Philippopolis. Le sujet du revers est, suivant Vaillant, Rome qui sacrifie aux mânes du personnage déifié.

N°. 2. Autre médaille de Marinus frappée également à Philippopolis. C'est sur ce monument que nous appuyons nos conjectures, à cause de la conformité du type avec les suivantes de Philippe et d'Otacilia Sévéra, pour l'attribuer à l'Arabie ou à la Trachonite plutôt qu'à la Thrace.

N°. 3. Médaille d'Otacilia Sévéra, femme de l'empereur Philippe père, avec le même revers que la précédente.

N°. 4. Médaille de Philippe fils, qui présente encore le même revers. En comparant cette médaille avec celle du N°. 6, on y reconnaîtra les mêmes traits dans la figure, le même travail, la même forme de lettres, quoiqu'elles soient chacune de deux villes différentes; ce qui établit que l'une et l'autre ont été frappées dans la même contrée.

N°. 5. Médailles de Philippe père, frappées à Cyrrhus en Syrie. Comme le revers est le même que celui du N°. 6, nous avons cru inutile de le répéter; nous avons fait graver ces pièces du côté de la tête seulement, pour faire voir la différence qui existe entre les traits du père et du fils sur les médailles d'une même ville.

N°. 6. Médaille de Philippe fils, frappée, comme la précédente, en Syrie. La figure du prince est parfaitement semblable à celle du N°. 4; elle est incontestablement

de Philippe fils : ce qui fait présumer que celle du N°. 4 lui appartient également (1).

N°. 7. Médaille romaine de Philippe père, parfaitement en harmonie avec celles du N°. 5. Ce qui distingue particulièrement les traits du père de ceux du fils, c'est la forme du nez qui est plus prononcée; et l'on pourrait se servir avec avantage du rapport qui existe dans ce trait entre Marinus et Philippe père pour établir entre eux une ressemblance de famille : on remarque aussi que les médailles du père ont constamment une figure plus âgée.

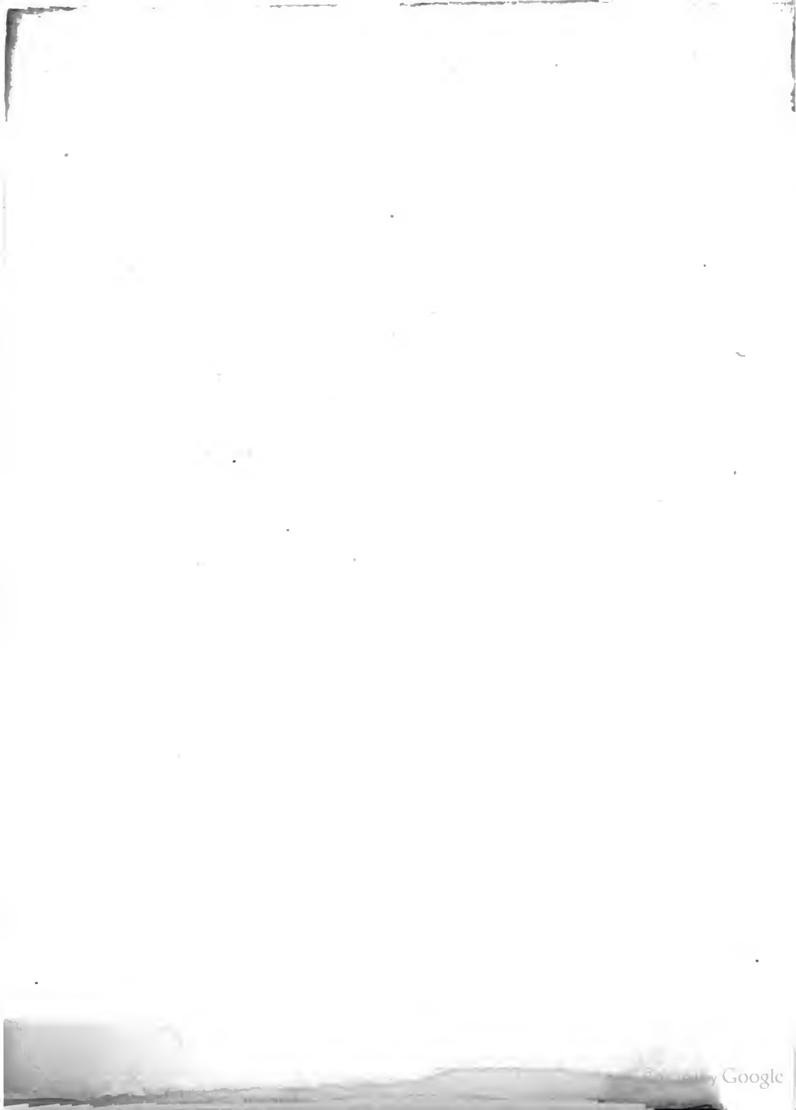
N°. 8. Médaille romaine de Philippe fils. On y reconnaît une grande analogie, relativement aux traits qui caractérisent la figure, avec les médailles N°s. 4 et 6.

N°. 9. Médaille romaine d'Otacilia Sévéra. On voit par cette pièce que les traits de Philippe fils ont plus de rapport avec les traits de sa mère qu'avec ceux du père.

N°. 10. Médaille d'Antioche de Syrie où se trouvent les têtes accolées du père et du fils, et où l'on voit plus exactement la différence qui existe dans les traits des deux princes.

---

(1) On lit sur cette Médaille : ΔΙΟϹ ΚΤΕΒΑΤΟΥ pour ΚΑΤΕΒΑΤΟΥ. Cette altération existe bien réellement sur la médaille, qui est dans notre Cabinet, et n'est point une faute du graveur de la planche.




oire sur les medailles de Mari
ner Library
2044 081 386 534